



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins
du mardi 21 avril 2015

L'assemblée est convoquée par le bureau, à la demande de la Municipalité, pour le mardi 21 avril 2015 à 20h00 à la salle communale avec l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2014 ;
2. Communications du bureau et de la municipalité;
3. Préavis 8/14 relatif à l'approbation du règlement communal de l'usage du « Fonds pour le développement durable de la gestion forestière et de la gestion des zones de protection des sources d'eau potable FFE».;
4. Propositions individuelles ;
5. Divers;

Présidence : Francine Bandieri
Secrétaire : Nicole Reynaud
Scrutateurs : Robert Dutoit et Hans Rein

L'appel fait constater la présence de 31 conseillers. Tous les conseillers absents ont pris soin de se faire excuser.

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente ouvre la séance. Elle salue les auditeurs présents ainsi que les membres de la presse.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1: Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2014

Une erreur s'est glissée dans le PV de la séance du 9 décembre 2014: Madame Perroud est notée absente, alors qu'elle s'est excusée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2: a) Communications du bureau et de la Municipalité:

Municipal depuis le 26 novembre 2006, M. Pierre Miauton a donné sa démission. Il a particulièrement œuvré dans le domaine de alpages et forêts avec un grand sérieux et une belle implication, en particulier pour la gestion durable de notre patrimoine et dans les relations avec le Parc Jura Vaudois. Nous l'en remercions d'ores et déjà.

Pour le remplacer, une élection complémentaire est fixée le 14 juin, en même temps que les votations fédérales. Le dépôt des listes est fixé au lundi 4 mai 2015 à 12 heures.

En cas de second tour, la votation est prévue le 5 juillet 2015 avec dépôt des listes au mardi 16 juin 2015 à 12 heures.

Une autre démission est à signaler: la secrétaire du Conseil communal ne reprendra pas du service après le conseil du mois de juin. Avis aux intéressés dans et hors du conseil.

Finalement, la Présidente informe sur sa décision de démissionner du Conseil communal à la fin juin 2015. Absente en automne 2015, Madame Bandieri ne pourra pas présider aux futures votations, élections et conseil qui ont lieu pendant cette période. Par conséquent, il y aura lieu de prévoir l'élection du remplaçant lors de la séance du 23 juin 2015. Madame Bandieri est à disposition pour toutes les questions relatives au poste et invite les conseillers s'y intéresser vivement.

b) Communications de la Municipalité

Monsieur Lohri prend la parole et apporte des précisions sur la démission de M. Pierre Miauton, absent lors de la séance. D'abord prévue en février, la démission de M. Miauton est effective dès maintenant et elle a été intérimée par la préfecture.

Monsieur Lohri informe les conseillers que Monsieur Miauton, absent lors de la séance, sera présent le 26 juin lors de la première manifestation se tenant à la nouvelle salle de gymnastique, à l'occasion de l'inauguration musicale de la salle polyvalente. L'inauguration officielle aura lieu le 9 octobre en présence de la conseillère d'Etat, Madame Anne-Catherine Lyon.

Le 9 octobre est aussi la date retenue par le cinéma itinérant suisse (Roadmovie) pour projeter un film dans la nouvelle salle. Ce projet de cinéma itinérant est une initiative de l'Office fédérale de la culture et vise à encourager la culture cinématographique suisse. La projection est à la charge du canton et les conseillers Frédérique Zesiger Schaerer et Henri Schaerer sont associés au projet grâce à leurs compétences professionnelles en multimédia.

Monsieur Rastello présente les coûts de la réfection de la route du pont Geny (-Dessous). Le pont séparant les communes de Bassins et de Le Vaud, les réparations sont à la charge des deux communes. La Municipalité de Bassins attend l'engagement financier formel de la commune de Le Vaud sur le 50% de cette réfection. Le projet est en cours.

Les changements effectués à la déchetterie sont présentés par Monsieur Mazzariol. La surcharge de sacs poubelles provoquent des pannes de l'ouverture du système de récupération d'ordures ménagères. Il est conseillé d'éviter la surcharge. Le municipal revient sur l'initiative du projet de la voiture rouge pour la sécurité routière aux abords de l'école. Qu'en avez-vous pensé? Un questionnaire est mis en ligne sous le lien <http://tinyurl.com/secubassins>.

La Municipalité présente enfin une synthèse de l'analyse préalable du PGA (Plan Général d'Affectation) qui doit être mis en place selon les directives de la nouvelle LAT. La synthèse concerne en particulier l'aménagement du secteur du "Coudray", de la déchetterie et la zone artisanale intercommunale en collaboration avec la commune d'Arzier-Le Muids. La procédure est en cours. Une séance publique sera organisée.

3: Préavis 8/14 relatif à l'approbation du règlement communal de l'usage du « Fonds pour le développement durable de la gestion forestière et de la gestion des zones de protection des sources d'eau potable FFE»

Le rapport de la commission des finances n'est pas terminé. Le préavis est reporté avec l'accord de la Municipalité.

4: Propositions individuelles;

Il n'y a pas de propositions individuelles.

5: Divers

La présidente informe les conseillers que des problèmes techniques bloquent la diffusion des procès verbaux sur Internet. La situation devrait s'améliorer suite à une rencontre avec les responsables du site.

Une question est posée sur le dossier de l'auberge communale. Monsieur Lohri annonce que son exploitation est possible depuis le 1^{er} avril. La Municipalité réfléchit sur les différentes options d'exploitation et doit rencontrer un expert de l'association Gastrovaud pour inventorier les équipements.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h40.

Bassins, le 21 avril 2015

La Présidente

Francine Bandieri



La Secrétaire

Nicole Reynaud



VU PAR LE PREFET

le: 30 sept. 2015